

**Conseil Ouest et Centre Africain pour
la Recherche et le Développement
Agricoles**



**West and Central African Council
for Agricultural Research and
Development**

REF:07/SE-CW/DP/2010

**Appel à candidatures pour le poste de membre du
Comité Scientifique et Technique du CORAF/WE CARD**

Date d'ouverture : 03 Août 2010

Date de clôture : 30 Septembre 2010

Août 2010

Contexte

Le Comité Scientifique et Technique (CST) est un organe statutaire du CORAF/WECARD, qui a pour but d'examiner et de donner un avis au Conseil d'Administration sur la qualité scientifique et la pertinence des activités de recherche sous-régionales. Le comité est composé de douze (12) membres qui sont des experts choisis des Systèmes Nationaux de Recherche Agricoles (SNRA) du CORAF/WECARD et des Institutions partenaires. Ils doivent posséder une expertise et une expérience avérées en matière de recherche agricole pour le développement et le renforcement de capacités. La composition du Comité doit refléter une représentation des domaines d'activités de CORAF/WECARD.

Le CST tient sa session ordinaire une fois par an et les sessions extraordinaires sont convoquées en cas de besoin. Depuis sa mise en place en 2004, il a tenu sept sessions ordinaires et trois sessions extraordinaires. Dans son règlement intérieur, il est stipulé que le mandat d'un membre a une durée de trois (03) ans renouvelable une fois. Les langues officielles de travail sont le français et l'anglais.

Un poste est actuellement vacant au niveau du CST et le présent appel a été élaboré en vue de le pourvoir.

Objectif

L'objectif de cet appel est de sélectionner un nouveau membre afin d'assurer la continuité et le fonctionnement efficace du Comité.

Tâches du membre du CST

- Examiner les Programmes du CORAF/WECARD et orienter le Conseil d'Administration sur des questions techniques et scientifiques ainsi que sur la conformité des activités de recherche des Bases Centres, des Réseaux et Pôles à la vision et à la mission du CORAF/WECARD ;
- Aider le Secrétariat Exécutif à assurer sa fonction de facilitateur de la coopération scientifique et de coordination en Afrique de l'Ouest et du Centre;
- Aider le Conseil d'Administration à procéder à l'évaluation des activités scientifiques du CORAF/WECARD entre les réunions de l'Assemblée Générale ;
- Assurer le suivi et l'évaluation de toutes les activités de coopération scientifique dont celle de la publication scientifique et de diffusion de l'information technique mises en œuvre par le CORAF/WECARD ;
- Aider le Secrétariat à coordonner les activités scientifiques du CORAF/WECARD en vue de promouvoir l'excellence scientifique et d'accroître l'influence de l'Institution dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;

- Evaluer les notes conceptuelles et les propositions de projets soumises par les membres des SNRA et leurs partenaires de la sous région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre dans le cadre du Mécanisme de Fonds Compétitif et des Projets Commissionnés ;
- Représenter le Secrétariat exécutif aux réunions et aux conférences nationales, régionales et internationales ;
- Participer sur demande aux activités effectuées au niveau du Secrétariat exécutif tels que les recrutements, etc.

Profile recherché

Le candidat doit être un spécialiste dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités,
- Gestion de connaissances.

Conditions

- Les membres sont nommés à titre individuel sur la base de leur compétence ; la nomination n’est pas liée à leur institution d’origine.
- Les membres doivent provenir des Systèmes Nationaux de recherche agricoles, des Instituts de Recherche Avancée et des Centres Internationaux de Recherche Agricole.
- Les membres doivent être disponibles pour appuyer le Comité dans l’exécution de ses tâches.
- Les fonctions des membres retenus doivent être compatibles avec les intérêts de recherche et de développement agricoles en Afrique de l’Ouest et du Centre.
- Les membres du CST travaillent sur la base du volontariat et ne perçoivent aucun salaire du CORAF/WECARD; cependant, les frais de déplacement, d’hébergement et de subsistance des membres lors de leur participation aux réunions organisées par le CORAF/WECARD ou aux réunions où ils représentent l’Institution seront pris en charge. Le CORAF/WECARD offre également de modestes rétributions pour la conduite des études et des évaluations.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé qui mentionnent les références. Le dossier de candidature doit être adressé au :

**Directeur Exécutif du CORAF/WECARD,
7 avenue Bourguiba BP 48 Dakar-RP
République du Sénégal**

ou par courrier électronique à l’adresse secoraf@coraf.org.